

Régénération de la vigne et des plantes pérennes.

Bonjour à tous, voici venu le moment de mettre en pratique nos idées pour le semis de bourgeons (semis d'œil).

Il faut se référer au document Bilan du séminaire régénération de Pierre Masson disponible sur le site de Soins de la Terre :

<http://www.soin-de-la-terre.org/wp-content/uploads/Bilan-du-séminaire-régénération-programme-daction-1.pdf>

Pour 2018, les bonnes dates pour le semis seraient :

20, 21, 22 et du 25 au 30 avril et 17, 18, 19 mai et du 22 au 30 mai puis 14 et 15 juin.

Selon les régions et la chaleur du sol.

Il faut de la chaleur pour permettre la rhizogenèse.

Vu les conditions météo de l'année, nous avons décidé de faire un essai dès maintenant dans nos conditions de la Bourgogne du sud.

Nous avons commencé cette semaine, le vendredi 20 avril 2018, avec les semis d'œil en bacs de plantation. Jusqu'à présent nous plantons en godets de 12x12. Les bacs permettent un maniement plus rapide.



Attention, il faut des trous au fond des bacs pour permettre d'évacuer l'eau excédentaire lors des bassinages.

Ils ont été remplis à la fin de mars avec un mélange qui était constitué de :

1/4 de terreau de plantation bio destiné aux maraîchers professionnels. Ce dernier contenait suffisamment de tourbe capable de maintenir l'humidité au contact des boutures.

1/4 de terreau végétal/animal biodynamique tamisé venant d'un compost de déchets végétaux du jardin âgé d'environ 6 mois (avec un peu de crottin de cheval et de fumier de volailles).

1/4 de terre de vigne biodynamique plantée avec des PG racinés dont les feuilles étaient abondamment garnies de gales phylloxériques.

1/4 de sable siliceux de rivière pour apporter de la silice capable de favoriser le processus de rhizogenèse.

Voici quelques photos :



On voit qu'une préparation des bacs de semis doit être faite à l'avance. Ce "faux semis" permet la levée de toutes les gaines indésirables contenues dans la terre et le compost.

Conservation des sarments en cave fraîche et humide

Les sarments issus de vignes franches de pied pour une partie et de vignes greffées pour une autre partie ont été conservés en cave.





La 500P additionnée de quelques gouttes de valériane (507) a été brassée vers 17 heures, pulvérisée sur la terre des bacs et une partie a été mélangée avec de l'argile bentonitique pour obtenir un pralin.



Les boutures ont été découpées au sécateur, pralinées et plantées selon les images suivantes :







Le bourgeon doit être enterré de 0,5 à 1 cm.
Attention il faut bassiner avec modération jusqu'à la formation des racines.



Il faut de la chaleur mais veiller à protéger les pousses du rayonnement solaire direct.

Bon courage pour la suite, faites nous part de vos expériences.
Pierre Masson